



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le Ministre d'État

CEREMONIE DE SIGNATURE DES CONTRATS DE PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS
PUBLICS SOUS TUTELLE ET STRUCTURES SPECIALISEES DU MINISTERE.
MOT DE CIRCONSTANCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

**Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur de Cabinet ;
Mesdames et Messieurs les Mandataires des Établissements publics sous tutelle ;
Mesdames et Messieurs les Responsables des Structures spécialisées ;
Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet et Cadres du Ministère ;
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,
Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais tout d'abord, à mon tour, vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie consacrée à la signature des contrats de performance entre le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement et les Établissements publics sous tutelle ainsi que les Structures spécialisées qui lui sont rattachées.

Cet exercice, initié en 2024 à travers une phase pilote concernant l'INS, l'ANAPI et l'UC-PPP, franchit aujourd'hui une étape décisive. Nous étendons désormais cette démarche à quinze établissements et structures, traduisant ainsi notre volonté de faire de la performance, de la responsabilité et de la redevabilité les principes directeurs de notre action collective.

Mesdames et Messieurs,
Cette réforme s'inscrit pleinement dans la vision de Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, Chef de l'État, qui place l'efficacité de l'action publique au cœur de la transformation de notre pays. Elle s'inscrit également dans le Programme d'Actions du Gouvernement conduit par Son Excellence Madame la Première Ministre, Judith Suminwa Tuluka, qui vise à renforcer l'efficacité des institutions publiques et à améliorer la qualité des services rendus à la population.

Les contrats de performance constituent l'un des instruments privilégiés pour traduire cette vision en résultats concrets.

Mesdames et Messieurs,

Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement occupe une position stratégique dans l'architecture institutionnelle de notre pays. Il est chargé d'orienter la planification du développement, de coordonner l'aide au développement, de promouvoir les investissements, d'assurer le suivi des politiques publiques et de mesurer les progrès réalisés.

Les établissements publics et structures spécialisées placés sous sa tutelle constituent les principaux instruments de mise en œuvre de ces missions. Leur efficacité conditionne directement la capacité du Ministère à produire des résultats au bénéfice de la Nation.

C'est pourquoi, j'ai choisi d'inscrire notre action dans une logique de Gestion Axée sur les Résultats. Les contrats de performance que nous signons aujourd'hui visent notamment à :

- Clarifier les responsabilités et les priorités de chaque structure ;
- Définir des objectifs précis, mesurables et réalistes ;
- Mettre en place des indicateurs permettant d'évaluer les résultats obtenus ;
- Renforcer la redevabilité des gestionnaires publics ;
- Améliorer la qualité des services publics ;
- Optimiser l'utilisation des ressources publiques.

Ces contrats ne remplacent pas les outils de gestion existants. Ils constituent plutôt un cadre de référence permettant d'aligner les activités opérationnelles sur les priorités stratégiques du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

À travers cette démarche, nous voulons promouvoir une véritable culture de performance au sein de notre administration.

Nous voulons que chaque structure soit évaluée non seulement sur ce qu'elle entreprend, mais surtout sur ce qu'elle réalise effectivement.

Nous voulons que la mesure des performances devienne un instrument permanent d'amélioration de l'action publique.

Mesdames et Messieurs,

La réussite de cette réforme dépendra de l'engagement de chacun.

Elle exige du leadership, de la rigueur, de l'innovation et un sens élevé de responsabilité.

Elle exige également une gestion efficace des ressources en commençant par les ressources humaines, une culture de collaboration et une attention constante portée à la qualité des données et au respect des échéances.

Pour ma part, je réaffirme l'engagement du Ministère à accompagner les établissements et structures dans la réalisation des objectifs convenus.

Le Ministère assurera un suivi régulier des engagements pris et apportera, dans la mesure du possible, l'appui nécessaire à leur mise en œuvre.

Mesdames et Messieurs,

Un dispositif permanent de suivi-évaluation a été mis en place afin de mesurer périodiquement les progrès réalisés, d'identifier les contraintes rencontrées et de proposer les ajustements nécessaires requis.

La revue de performance prévue au mois de septembre prochain constituera une première étape importante de cet exercice de redevabilité.

J'invite chacune des structures concernées à se mobiliser pleinement afin de présenter des résultats tangibles et mesurables.

Mesdames et Messieurs,

Notre ambition est claire : faire des établissements publics et structures spécialisées du Ministère du Plan de véritables pôles d'excellence capables d'accompagner efficacement la mise en œuvre des politiques publiques et de contribuer activement à la transformation de notre pays.

Des structures performantes renforceront la crédibilité du Ministère et amélioreront sa capacité à orienter, coordonner et accélérer le développement national.

Je demeure convaincu que grâce à votre professionnalisme, votre engagement et votre sens du devoir, nous atteindrons les objectifs que nous nous fixons aujourd'hui.

Le rappel de notre devise au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement tient davantage sa place à cette cérémonie :

« Tous engagés, tous mobilisés pour planifier, pour moderniser et pour transformer des vies »

Sur ce, je déclare officiellement lancé le processus de signature et de mise en œuvre des Contrats de Performance des Établissements publics sous tutelle et des Structures spécialisées du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement pour l'exercice 2026.

Je vous remercie.